

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2014

CHAPITRE 46

**MINISTERE
DES TRANSPORTS**

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	4
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	5
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	6
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	7
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2014	8
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	9
2.1.	PROGRAMME 602: AMELIORATION DU SYSTEME DE SURETE ET DE SECURITE DES DIFFERENTS MODES DE TRANSPORT ET DE METEOROLOGIE	10
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	11
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	12
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014	12
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014	14
2.2.	PROGRAMME 603: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR TRANSPORT	19
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	20
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	20
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014	21
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014	22
2.3.	PROGRAMME 607: DEVELOPPEMENT ET REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE BASE	26
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	27
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	27
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014	27
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014	29
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	34

3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	35
3.2.	LEÇONS APPRISES	38
3.3.	PERSPECTIVES	39

NOTE EXPLICATIVE

En 2007 le Cameroun effectue une avancée indéniable dans la modernité à travers l'adoption le 27 décembre, de la loi portant Régime Financier de l'Etat. Cette « Constitution financière » introduit dans l'administration la gestion axée sur les résultats à travers le budget programme. En prélude au basculement dans ce nouveau mode gestion le 1^{er} janvier 2013, la documentation budgétaire accompagnant le projet de loi de finance s'enrichie du Projet de Performance des Administrations (PPA). Ce document élaboré par chaque département ministériel ou institution, présente les programmes avec des objectifs assortis d'indicateurs de performance.

Par application de l'article 22 alinéa 3 de la loi de 2007, « le projet de loi de règlement est accompagné des rapports annuels de performance des administrations rédigés par les ordonnateurs principaux » et qui rendent compte de la performance projetée dans les PPA. Ainsi, en 2014, les premières évaluations de l'exécution du budget par programme ont eu lieu à travers la production par tous les départements ministériels des rapports annuels de performance de l'exercice 2013.

A cet effet, les pouvoirs politiques dans leur ensemble ont pu apprécier la mise en œuvre des programmes dans les départements ministériels. La Chambre des Comptes de la Cour Suprême à travers son avis sur le projet de loi de règlement et le parlement pendant l'examen de la loi de règlement pendant la session budgétaire.

En cette deuxième année d'élaboration des Rapports annuels de performance où l'exercice a été étendu aux institutions, l'accent est mis sur l'amélioration qualitative du document notamment au niveau du renseignement de la performance technique des administrations, dans le respect de ses trois parties :

- Contexte de mise en œuvre des programmes en 2014;
- Etat de mise en œuvre pour le compte de l'exercice 2014 ;
- Bilan stratégique et perspectives.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

Conformément aux nouvelles orientations stratégiques de l'Etat, définies par le Gouvernement et inspirées de la *Vision Cameroun Horizon 2035*, du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) et de la loi de 2007 portant Régime Financier de l'Etat (RFE), le Ministère des Transports (MINT) s'est fixé trois objectifs stratégiques, à savoir :

Mettre en place un cadre institutionnel et infrastructurel cohérent, capable de suivre, de s'adapter à l'évolution et à la dynamique des échanges, tout en s'arrimant aux exigences de la mondialisation ;

Mettre en place un système intégré, sûr et fiable, à travers plus de cohérence multimodale et favoriser la réduction des accidents tout en faisant décroître les délais et coûts de transport, aussi bien sur le périmètre national que dans le cadre des opérations de passage des marchandises en transit ;

3. Mettre en place un système de collecte moderne et performant de traitement et de diffusion des données météorologiques.

En effet, les contraintes nationales, sous-régionales et régionales, en perpétuelle évolution, imposent la modernisation permanente des infrastructures portuaires, aéroportuaires, ferroviaires, routières, maritimes et météorologiques, en vue de contribuer à la réalisation des objectifs globaux du DSCE.

Les priorités nationales, dans ce sous-secteur, consistent non seulement à mettre en place des politiques permettant de mieux cerner l'évolution et la dynamique des échanges, tout en s'arrimant aux exigences de la mondialisation, mais aussi à privilégier une approche multimodale afin de bâtir à moindre coût un réseau de transport intégré et performant, quadrillant tout l'espace national et résolument ouvert sur les pays voisins, dans l'optique de faire du Cameroun un carrefour des échanges en Afrique centrale.

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Aux termes du décret n°2012/250 du 1er juin 2012 portant organisation du Ministère des Transports (MINT), le Ministre des Transports est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique gouvernementale en matière de transports et de sécurité routière.

A ce titre, il est chargé :

d'étudier et de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des mesures législatives ou réglementaires relatives aux transports ;

d'étudier et de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des mesures législatives ou réglementaires relatives à la sécurité et à la prévention routières, en liaison avec les administrations concernées ;

de veiller au développement coordonné de tous les modes de transport ;

d'assurer ou de contrôler l'organisation et le fonctionnement des transports aériens,

- ferroviaires, routiers, maritimes et fluviaux ;
- d'assurer ou de contrôler l'organisation et le fonctionnement des transports routiers et de la sécurité routière, en liaison avec les administrations concernées ;
- de suivre la mise en œuvre et l'exécution du plan sectoriel des transports ;
- de l'aviation civile, des navigations fluviales et maritimes, des transports routiers et ferroviaires et de la météorologie ;
- d'assurer la formation professionnelle des personnels de transports.

Au regard des missions sus-listées du MINT, il ressort que le Gouvernement a accordé une importance particulière aux activités de transport dans la stratégie de développement de l'économie camerounaise.

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

Pour rendre effectifs les objectifs sus-évoqués, le Ministère des Transports s'est doté de deux programmes opérationnels et d'un programme support, dans le cadre de son Plan d'Actions Prioritaires (PAP) 2014-2018, tels que déclinés ci-après :

- **Programme 607** : Développement et réhabilitation des infrastructures de Transport;
- **Programme 602** : Amélioration du système de sûreté et de sécurité des différents modes de transport et amélioration du système des données météorologiques ;
- **Programme 603** : Gouvernance et appui institutionnel du sous-secteur des transports.

Les trois (3) programmes du Ministère des Transports ont été mis en œuvre dans un environnement marqué par les principaux facteurs suivants:

- de nombreuses instructions du Chef de l'Etat appelant à la redynamisation du système des Transports par la recherche des financements pour l'exécution des projets de seconde génération prévue en 2015;
- une crise sécuritaire au niveau des frontières du pays. Après la déclaration de guerre du Chef de l'Etat à la secte Boko Haram, le Ministère des Transports a entrepris, en vue de la sécurisation des différents modes de transports, l'acquisition d'infrastructures et équipements de sécurité pour le filtrage des personnes et des bagages dans les gares routières, les aéroports, les gare-voyageurs et les ports ;
- la poursuite de la mise aux normes des infrastructures portuaires et aéroportuaires (arrimage au code ISPS et la certification) ;
- la poursuite de la construction, de l'aménagement et de l'installation des stations météorologiques à travers le triangle national ;
- la poursuite de la mise en œuvre du plan d'actions sur la stratégie de la sécurité routière.

Pour ce qui est de l'exécution du budget de l'Etat, il convient de noter que l'application PROBMIS a connu une amélioration en 2014.

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2014

RAS

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2014

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 602

AMELIORATION DU SYSTEME DE SURETE ET DE SECURITE DES
DIFFERENTS MODES DE TRANSPORT ET DE METEOROLOGIE

Responsable du programme

Madame ONGOLO ZOGO Valérie
Conseiller Technique N° 1

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

L'objectif stratégique de ce programme est de réduire le nombre des victimes sur nos routes, d'améliorer la sécurité et la sûreté dans les ports, dans nos aéroports et de densifier notre système de production et de transmission des données météorologiques.

Il s'agit, dans le domaine aérien, de mettre les aéroports aux normes de sécurité internationales de l'OACI et d'adapter les services d'assistance au sol aux normes l'IATA.

Dans le domaine portuaire et maritime, il est question de mettre les installations portuaires et maritimes en conformité avec les codes et règlements internationaux (ISPS) et de sécuriser les installations portuaires.

En ce qui concerne le domaine ferroviaire, on a entrepris de sécuriser les passages à niveaux et de réduire le nombre d'accidents en assurant une veille sur le tronçon existant.

S'agissant du sous-secteur de la météorologie, il est question de réhabiliter et d'équiper les stations météorologiques, les postes climatologiques et les postes pluviométriques pour obtenir des données fiables et des prévisions météorologiques pertinentes, dans l'optique de renforcer de la sûreté et de la sécurité dans les domaines portuaire, maritime, ferroviaire et routier.

Ce programme comporte cinq actions, au total, qui couvrent les quatre sous-secteurs majeurs des transports et la météorologie. Dans le cadre de la mise en œuvre dudit programme, au cours de l'exercice 2014, seulement quatre actions ont été retenues. L'action 01 relative au renforcement de la sûreté et de la sécurité dans le domaine ferroviaire n'a pas été retenue dans la programmation du budget 2014.

OBJECTIF	Augmenter le niveau de sécurité et sûreté des infrastructures de transport et des informations météorologiques	
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'infrastructures certifiées aux normes et standards de l'OACI
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	0.0
	Année de référence:	2012
	Valeur Cible	2.0
	Année cible:	2015
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ ET DE LA SURETÉ DANS LES TRANSPORTS FÉROVIAIRES Action 02: RENFORCEMENT DE LA SURETÉ ET SÉCURITÉ DANS LE DOMAINE AÉRIEN Action 03: RENFORCEMENT DE LA SURETÉ/SÉCURITÉ DANS LE DOMAINE PORTUAIRE ET MARITIME Action 04: AMÉLIORATION DES UNITÉS DE PRODUCTION DES INFORMATIONS MÉTÉOROLOGIQUES Action 05: RENFORCEMENT DE LA SURETÉ/SÉCURITÉ DANS LE DOMAINE ROUTIÈRE	
DOTATIONS INITIALES	AE 2 594 283 000	CP 2 594 283 000

RESPONSABLE DU PROGRAMME	Madame ONGOLO ZOGO Valérie, Conseiller Technique N° 1
--------------------------	---

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le défi de la modernisation de l'économie camerounaise passe par la mise en place d'infrastructures fiables et arrimées aux normes internationales de sûreté et de sécurité. Ce programme est encadré par les orientations du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE). Le top management du ministère des Transports s'est employé à mettre en œuvre le programme 602 dans un environnement marqué par :

- La poursuite de la mise aux normes des aéroports et des ports en vue de répondre aux exigences internationales (*plusieurs actions sont prévues à cet effet pour les aéroports de Douala, Yaoundé-Nsimalen, Garoua et Maroua Salak notamment en ce concerne le renouvellement des équipements.*);
- Le renforcement des mesures de sécurité dans tous les modes de transport du fait de la menace BOKO HARAM (*institution des fouilles systématiques des passagers à l'embarquement et au débarquement par les entreprises de voyages de tous les sous-secteurs des transports.*);
- La poursuite de la mise en œuvre du plan d'actions sur la stratégie de la sécurité routière (*phase de répression des Officiers de Police Judiciaire à compétences spéciales du Ministère des Transports appuyés par les forces de l'ordre*;
- La mise en opération du projet gouvernemental d'enlèvement des obstacles et des véhicules mal garés le long des axes routiers.) ;
- La poursuite de l'installation des équipements météorologiques (*renforcement du réseau synoptique de base du Cameroun, à travers la construction et /ou la réhabilitation de six (6) stations synoptiques, de cinq (5) postes climatologiques et de (100) postes pluviométriques*).

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	2	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	100%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 1 609 602 342	CP 1 609 602 342
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 984 680 658	Ecart CP 984 680 658
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 1 188 021 559	CP 663 229 141
TAUX DE CONSOMMATION	73,8 %	41,2 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE		

L'UTILISATION DES RESSOURCES	
PERSPECTIVES 2015	

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014

Action 01 RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ ET DE LA SURETÉ DANS LES TRANSPORTS FÉRROVIAIRES

Activité non budgétisée

Activité non budgétisée									
OBJECTIF	Sécuriser les passages à niveau								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de passages à niveau sécurisés					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 0	
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		3.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		15.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		Activité non budgétisée						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	

Action 02 RENFORCEMENT DE LA SURETÉ ET SÉCURITÉ DANS LE DOMAINE AÉRIEN

Le taux de consommation se justifie par la non exécution du projet radars, d'un montant de 400 000 000 Fcfa, qui est une instruction du Premier Ministre, Chef du Gouvernement et dont la consommation ne dépend pas du MINT

consommation ne dépend pas du MINV									
OBJECTIF	Mettre les aéroports aux normes de sécurité internationale OACI								
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'installations dans le domaine aérien mise en conformité aux normes et standards de l'OACI et IATA				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		0.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		2.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		2						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	2 039 383 000	2 039 383 000	1 054 702 342	1 054 702 342	750 489 459	348 675 482	71.2 %	33.1 %	

Action 03 RENFORCEMENT DE LA SURETÉ/SÉCURITÉ DANS LE DOMAINE PORTUAIRE ET MARITIME

Le montant alloué à cette action a permis d'acquérir les équipements pour la marine marchande. La mise aux normes ISPS a été faite sur financement extérieur

marchande. La mise aux normes ISPS a été faite sur financement extérieur.								
OBJECTIF	Mettre les installations portuaires et maritimes en conformité avec les codes et règlements internationaux (ISPS*). Sécuriser les installations portuaires							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'installations portuaires certifiés ISPS				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		2.0					
	Année cible:		2013					
	Valeur Cible		6.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		- l'acquisition des embarcations (02) équipées des moteurs hors bord de 40CV ; - l'acquisition des embarcations (02) équipées des moteurs hors bord de 75CV ; -la mise aux normes des installations portuaires (« International Ship and Post Facility Security » (Code ISPS).				50%	
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	45 000 000	45 000 000	45 000 000	45 000 000	44 200 000	0	98.2 %	0 %

Action 05 Renforcement de la sûreté/sécurité dans le domaine routière

La dotation initiale de 20 000 000 allouée à cette action a servi pour l'étude de la sociologie des accidents. Quant au reste des activités, elles ont été réalisées sous financement Fond routier

accidents. Quant au reste des activités, elles ont été réalisées sous financement Fonds routier									
OBJECTIF	Réduire le nombre d'accidents								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de décès dus aux accidents de la route					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		480.0						
	Année cible:		2014						
	Valeur Cible		420.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		?L'étude pour la sociologie des accidents ; ?L'organisation des campagnes opérationnelles de prévention routière (Acquisition des motos) ; ?La mise en place d'un mécanisme d'enlèvement ; ?L'organisation des campagnes médiatiques ; ?La conception et production des supports thématiques de sensibilisation de proximité pour les riverains des axes routiers, la population scolaire et universitaire ; ?La production et diffusion des messages de prévention routière dans les radios de portée nationale et régionale ; ?L'acquisition du matériel d'enlèvement des obstacles et des véhicules en panne ou mal garés sur les axes routiers ; ?L'acquisition des véhicules de surveillance et de contrôle à l'usage des OPJ/MINT ; ?La mise en œuvre de l'étude de la sociologie des accidents					75%	
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	19 999 954	19 999 954	100 %	100 %	

2014

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 603

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR
TRANSPORT

Responsable du programme

Monsieur AVAH BEYEME Nestor Blaise
Conseiller Technique N° 1

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme 603 intitulé Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur des Transports a pour objectif d'améliorer la coordination des services tout en assurant la bonne mise en œuvre des programmes du Ministère des Transports. Il permet également de rationaliser le management des ressources humaines et matérielles, en vue d'optimiser le rendement des administrations et d'améliorer la qualité du service rendu aux usagers. L'indicateur retenu dans le cadre de ce programme est le nombre de plaintes des usagers du MINT. Il est question ici de réduire le nombre de plaintes de 75 bases 2013 à 25 pour 2015.

Piloté par Mr AVA BEYEME Nestor Blaise, Directeur des Affaires générales, ce programme, comporte 3 actions à savoir:

- Amélioration du cadre institutionnel et réglementaire ;
- Promotion de la bonne gouvernance ;
- Amélioration des moyens et conditions de travail

OBJECTIF	Améliorer les performances du service public et restaurer l'autorité de l'Etat	
Indicateur	Intitulé:	Nombre de plaintes des usagers du MINT
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	75.0
	Année de référence:	2013
	Valeur Cible	25.0
	Année cible:	2015
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: AMÉLIORATION DU CADRE INSTITUTIONNEL ET RÉGLEMENTAIRE Action 02: PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE Action 03: PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS DU SOUS-SECTEUR Action 04: AMÉLIORATION DES MOYENS ET CONDITIONS DE TRAVAIL	
DOTATIONS INITIALES	AE 3 166 807 000	CP 3 166 807 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	Monsieur AVAH BEYEME Nestor Blaise, Conseiller Technique N° 1	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le Programme 603 du Ministère des Transports a été exécuté dans un contexte général marqué par la nécessité de poursuivre l'amélioration des conditions de travail, de redéployer les personnels issus des grandes écoles et ceux venant des autres Départements ministériels et de renforcer des capacités du personnel.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014

L'objectif du programme 603 était d'améliorer la coordination des services tout en assurant la bonne mise en œuvre des programmes du Ministère des Transports. Pour y parvenir, des travaux de construction, de réhabilitation et d'aménagement ont été menés aussi bien dans les services centraux que déconcentrés. De manière générale, les objectifs assignés à ce programme ont été atteints au cours de l'exercice 2014

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	25	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	100%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 4 159 229 022	CP 4 159 229 022
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -992 422 022	Ecart CP -992 422 022
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 3 913 621 914	CP 2 999 254 638
TAUX DE CONSOMMATION	94,1 %	72 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES		
PERSPECTIVES 2015		

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014

Action 01 AMÉLIORATION DU CADRE INSTITUTIONNEL ET RÉGLEMENTAIRE

Le taux de réalisation technique s'explique parce que la valeur cible est fixée en 2015.

Le taux de réalisation technique s'explique par le fait que la valeur cible est fixée en 2015.									
OBJECTIF	Renforcer l'arsenal juridique du MINT pour accroître l'efficacité								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de nouveaux textes disponibles				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		112.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		124.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		Les activités majeures réalisées dans le cadre de cette action sont les suivantes : -la convention entre le MINT et le MINESUP relative à la création d'une filière météorologique à l'Université de Yaoundé I (POLYTECH) ; -l'arrêté transformant l'aéroport de Maroua-salak en aéroport international ; - l'arrêté créant des sous quartiers maritimes à Bakassi et Magba. Par ailleurs, les projets de textes important dont l'élaboration a été amorcée en 2014, connaîtront leur aboutissement en 2015 (loi sur le secteur portuaire et décret sur la police de l'air).				25%		
	CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
AE		CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
155 717 000		155 717 000	155 717 000	155 717 000	155 257 305	155 257 305	99.7 %	99.7 %	

Action 02 PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE

- ü L'accroissement du nombre d'activités du MINT publiées
 - ü L'amélioration du taux d'exécution du bip ;
 - ü La réduction des délais de traitement des dossiers;
 - ü L'accroissement du nombre de sanctions infligées aux personnels indéclicats ;
- L'augmentation du nombre de rapports d'inspection

L'augmentation du nombre de rapports d'inspection									
OBJECTIF	Améliorer la qualité du service.								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de rapports produits par les services d'inspection				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		10.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		18.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		Plusieurs activités ont été réalisées dans le cadre de cette action à savoir : ?La Publication des actions majeurs des du MINT dans le site web et par voie de presse des actes et règlements du Ministère des Transport ; ?L'inspection permanente organisée par l'inspecteur général ; ?La mise en service d'une ligne verte.				75%		
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	106 600 000	106 600 000	103 937 857	103 937 857	101 102 003	97 761 455	97.3 %	94.1 %	

Action 03 PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS DU SOUS-SECTEUR

OBJECTIF	Améliorer la qualité du service.							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de personnels formés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		327.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		455.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP

2014

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 607

DEVELOPPEMENT ET REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES
DE BASE

Responsable du programme

Monsieur MENGUE MENGUE Joseph
Conseiller Technique N° 1

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Améliorer les conditions et coûts de transport, et accroître la mobilité	
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'infrastructures réhabilitées et/ou construites
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	0.0
	Année de référence:	2013
	Valeur Cible	13.0
	Année cible:	2016
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: 1.CONSTRUCTION, RÉHABILITATION ET RENOUVELLEMENT DES INFRASTRUCTURES ET MOYENS DE TRANSPORT FERROVIAIRE Action 02: CONSTRUCTION, RÉHABILITATION ET RENOUVELLEMENT DES INFRASTRUCTURES ET MOYENS DE TRANSPORT AÉRIEN Action 03: CONSTRUCTION ET RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES MARITIMES, PORTUAIRES, FLUVIALES ET LACUSTRES Action 04: AMÉLIORATION DES SERVICES ET MOYENS DE TRANSPORTS Action 05: DÉVELOPPEMENT COORDONNÉ DE TOUS LES MODES DE TRANSPORTS	
DOTATIONS INITIALES	AE 2 089 910 000	CP 2 089 910 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	Monsieur MENGUE MENGUE Joseph, Conseiller Technique N° 1	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme 607 a été exécuté dans un contexte général caractérisé par :

Un climat sécuritaire instable à l'Est et à l'Extrême nord du pays ce qui a conduit à renforcer la sécurité dans les aéroports, les ports et les gares voyageurs en acquérant les équipements de contrôle d'accès ;

La mise en fonction d'un centre secondaire de recherche et de sauvetage maritime à Douala avec l'appui technique de l'organisation maritime internationale (OMI), dans l'optique du renforcement de sûreté et la sécurité dans le sous secteur maritime et portuaire et d'un meilleur partage de données et informations disponibles entre tous les opérateurs de la place portuaire.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	6	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	46,15%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 2 082 168 636	CP 2 082 168 636
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 7 741 364	Ecart CP 7 741 364
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 2 082 168 611	CP 1 334 172 046
TAUX DE CONSOMMATION	100 %	64,1 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES		
PERSPECTIVES 2015		

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014

Action 01 1.Construction, réhabilitation et renouvellement des infrastructures et moyens de transport ferroviaire

Les activités majeures suscitées ont été entièrement réalisées à partir des ressources externes. Toutefois le montant alloué à cette action a permis de suivre les études pour la construction des tronçons Edéa-Lolabé et Douala-Limbé

Tronçons Edéa-Lolabé et Douala-Limbé								
OBJECTIF	Améliorer l'offre de transport ferroviaire							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de KM de voies ferrées construites				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		km					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		1000.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		1655.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		Les activités majeures réalisées dans le cadre de cette action sont les suivantes : ?Le renouvellement de 60 km de voie ferrée, entre Batchenga et Ka'a ; ?L'acquisition de 40 voitures voyageurs ; ?L'acquisition de 06 locomotives, en vue du renforcement de la capacité de traction du transport voyageur. ?suivi des études pour la construction des tronçons Edéa-Lolabé et Douala-Limbé.				9.16%	
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	98 000 000	98 000 000	98 000 000	98 000 000	98 000 000	0	100 %	0 %

Action 02**CONSTRUCTION, RÉHABILITATION ET RENOUVELLEMENT DES
INFRASTRUCTURES ET MOYENS DE TRANSPORT AÉRIEN**

OBJECTIF	Améliorer l'offre de transport aérien							
Indicateur	Intitulé:		Aéroports construits (1) et réhabilités (6), 3 aéronefs acquis				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		3.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		13.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP

Action 03**CONSTRUCTION ET RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES MARITIMES, PORTUAIRES, FLUVIALES ET LACUSTRES**

OBJECTIF	Améliorer l'offre de service portuaire, fluvial et lacustre							
Indicateur	Intitulé:		01 nouveau port construit; 02 ports réhabilités; 01 site de chantier naval aménagé				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		1.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		2.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP

Action 04 AMÉLIORATION DES SERVICES ET MOYENS DE TRANSPORTS

Le taux de réalisation de l'indicateur s'explique par le fait qu'il ne renseigne pas effectivement sur les activités menées dans cette action.

sur les activités menées dans cette action.								
OBJECTIF	Accroître la mobilité urbaine							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de réseaux bus				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		2.0					
	Année cible:		2013					
	Valeur Cible		3.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		Le montant alloué à cette action a permis d'élaborer le fichier national du transport urbain. En outre, la construction du pont sur la "Dinde", dans la zone aéroportuaire de Douala, en vue d'une meilleure assistance des passagers, en cas de catastrophe aérienne s'est faite sur financement externe (structures sous-tutelle).				0%	
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	49 999 975	49 999 975	100 %	100 %

Action 05 DÉVELOPPEMENT COORDONNÉ DE TOUS LES MODES DE TRANSPORTS

Le montant de 1 934 168 636 alloué à cette action, a été consommé en majeure partie pour des besoins de fonctionnement. Le reste (148 000 000), prévu pour l'investissement a été utilisé pour l'exécution des activités suscitées.

Mise pour l'exécution des activités suscitées.

OBJECTIF	Assurer la coordination de toutes les actions relatives aux différents modes de transports							
Indicateur	Intitulé:		Activités coordonnées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		75.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		90.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		Les activités réalisées au cours de la mise en œuvre de cette action sont les suivantes : ?L'élaboration des fichiers nationaux de voyageurs ; ?L'élaboration du fichier national des motos-taxis ; ?L'audit des Auto-écoles ; ?La création de nouveaux centres d' vRsite technique automobile ; ?La mise aux normes des agences de voyage ; ?Les campagnes de prévention et de sécurité routière.				80%	
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 941 910 000	1 941 910 000	1 934 168 636	1 934 168 636	1 934 168 636	1 284 172 071	100 %	66,4 %

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

Evaluer le rapprochement des résultats atteints avec l'objectif stratégique du MINT consiste, au préalable, à mesurer le niveau de réalisation des actions inscrites dans les trois programmes sus-annoncés, puis évoquer les difficultés rencontrées dans la réalisation desdits programmes. Une telle démarche permet de voir si l'action de ce Département cadre avec les objectifs du DSCE et, au cas contraire, d'entrevoir des mesures correctives.

v Appréciation du niveau de réalisation des programmes

Programme 607 : développement et réhabilitation des infrastructures de transport

Ayant fait le diagnostic de l'insuffisance, de la vétusté des infrastructures portuaires, aéroportuaires, ferroviaires et de la faiblesse de l'offre de transport urbain, les objectifs spécifiques assignés à ce programme étaient : ***moderniser les infrastructures aéroportuaires ; améliorer la qualité des infrastructures de navigation maritime et accroître la mobilité urbaine.***

Les résultats obtenus dans ledit programme ont été les suivants :

Sous-secteur aérien :

Dans ce sous-secteur les activités ci-après ont été réalisées :

- La modernisation des équipements des aéroports internationaux de Yaoundé et de Douala ;
- La mise en service des stations de météorologie aéronautique automatisées (Bafoussam et à Bamenda) ;
- La construction d'un bâtiment, servant de Centre Directeur des Opérations d'Urgence (CDOU) à Douala ;
- La construction du pont sur la "Dinde", dans la zone aéroportuaire de Douala;
- La modernisation de la centrale électrique de Ngaoundéré.

Sous-secteur maritime et portuaire :

S'agissant du sous-secteur maritime et portuaire, les activités ci-après ont été menées :

- La réalisation d'une étude technique et architecturale, en vue de la construction d'un magasin de stockage à Tiko par le Conseil national des Chargeurs du Cameroun;
- La mise en place des commissions de suivi et d'évaluation du projet de construction du port de Limbe, en Build, Operate and Transfer (BOT).

Sous-secteur ferroviaire

Pour ce qui est du sous-secteur ferroviaire, les activités ci-après ont été notées :

- La signature d'un accord entre le Cameroun et le Tchad, en vue de la préparation des

études de faisabilité relatives à la construction de la ligne de chemin de fer NGAOUNDERE-NDJAMENA ;

- La mise en place de la commission ferroviaire Cameroun-Tchad, signé le 03 juin 2014 ;
- Le renouvellement de 175 km de voie ferrée, entre Batchenga et Ka'a ;
- L'acquisition de 40 voitures voyageuses ;
- La contribution à la signature d'une convention de partenariat entre le Gouvernement et la société CAM IRON, pour la construction de la ligne de chemin de fer Mbalam-Kribi-Lolabé.

Programme 602 : amélioration du système de sureté et de sécurité des différents modes de transport et amélioration du système de collecte des données météorologiques

Ce programme avait pour objectifs d' « **Augmenter le niveau de sécurité et de sûreté des infrastructures de transports et des informations météorologiques** ».

Les activités ci-après ont été réalisées :

Sous-secteur routier :

- Organisation des campagnes opérationnelles de prévention routière (Acquisition des motos) ;
- Mise en place d'un mécanisme d'enlèvement ;
- Campagnes médiatiques ;
- Conception et production des supports thématiques de sensibilisation de proximité pour les riverains des axes routiers, la population scolaire et universitaire ;
- Production et diffusion des messages de prévention routière dans les radios de portée nationale et régionale ;
- Acquisition du matériel d'enlèvement des obstacles et des véhicules en panne ou mal garés sur les axes routiers ;
- Acquisition de véhicules de surveillance et de contrôle à l'usage des OPJ/MINT ;
- Etude de la sociologie des accidents.

Sous-secteur maritime et portuaire :

- Acquisition des vedettes galéon 385 2*260 CV (Acquisition des embarcations équipées des moteurs hors bord ;
- Acquisition des embarcations équipées des moteurs hors bord de 75 CV.

Sous-secteur de la météorologie :

- Equipement de 5 postes climatologiques ;
- Acquisition des équipements pour 100 postes pluviométriques ;
- Acquisition d'une station complète PUMA/VSAT.

Programme 603 : Gouvernance et appui institutionnel dans le sous secteur des transports

Afin d'améliorer la qualité du service et d'accroître le rendement du personnel du Ministère des Transports et en ce qui concerne l'amélioration des conditions de travail, un accent particulier a été mis sur les points ci-après :

- Travaux d'aménagement des services centraux ;
- Aménagement d'une cantine au MINT ;
- Aménagement et réhabilitation des bâtiments annexe 1 et 2 (CAB et SG) ;
- Travaux de construction des clôtures des délégations régionales DR/Est, DR/Extrême Nord, DR/Nord Ouest, DR/Ouest ;
- Elaboration du PAP-CDMT-PPA ;
- Equipement des services centraux ;
- Equipement des services déconcentrés du MINT ;
- Acquisition du matériel roulant dans les services centraux et déconcentrés ;
- Travaux de construction de délégations régionale DR MINT Centre ;
- Sessions de suivi et d'évaluation des grands projets.

Toutefois, l'exécution de ces différents programmes telle que présentés plus haut ne s'est pas faite sans difficultés.

v Difficultés de mise en œuvre

Parmi les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des programmes, il y a lieu de relever, d'abord, la lourdeur des procédures d'attribution des marchés. En effet, certains projets spécifiques connaissent des retards du fait de l'absence d'une expertise pointue dans les domaines concernés (aéroportuaires, portuaires, routiers,...) au sein des commissions de passation au MINMAP. Dans la même veine, l'arrêt précoce des engagements avant la date prévue à cet effet (30 novembre), a également contribué aux difficultés sus évoqué.

Ensuite, la réalisation des actions sus-évoquées incombe pour la plupart des cas, aux structures sous-tutelle, ce qui ne permet pas au MINT de rendre suffisamment compte de son action sur la base des indicateurs retenus. Toutefois, la spécificité des actions relevant du secteur des Transports justifie leur mise en œuvre par lesdites structures sous-tutelle.

Enfin, il convient de relever que dans certains cas, les écarts d'exécution sont dus à l'accès difficile à l'information par les partenaires à la réalisation des projets, et dans d'autres cas, à l'attente des financements extérieurs.

En dépit des difficultés sus-évoquées, le constat général qui se dégage de l'expérience de l'exécution des programmes du MINT pour le compte de l'année budgétaire 2014 est que les différentes actions qui y ont été inscrites ont été réalisées de façon satisfaisante. De plus, ces

actions répondent fidèlement aux attentes et orientations du DSCE. Cela témoigne à suffisance de la volonté et des efforts du MINT en faveur d'une contribution efficace à la réalisation des objectifs globaux du secteur des infrastructures, conformément aux prescriptions du DSCE.

Néanmoins, les difficultés précédemment mentionnées mettent en exergue la nécessité de formuler des perspectives correctives à court et moyen termes afin de garantir l'encrage de l'implémentation des politiques publiques du MINT à la stratégie nationale de développement de l'économie camerounaise

3.2. LEÇONS APPRISES

Sans être exhaustif, les leçons découlant de la mise en œuvre des programmes du MINT pour l'exercice budgétaire 2014 comportent :

- La nécessité d'une meilleure formulation des indicateurs la nécessité de trouver des indicateurs permettant de mieux afficher la performance du Ministère. En effet, les indicateurs actuels ne permettent pas de rendre compte de l'action de suivi menée par ce dernier. Les actions réalisées par les structures sous-tutelle ne peuvent être évaluées ;
- Permettant de rendre compte des étapes franchies pour la réalisation des projets ;
- La sécurisation de la trajectoire des finances publiques et l'émergence d'un Etat responsable ;
- L'exigence de rentabilité qui impose l'efficacité, l'efficience et la performance dans la mise en œuvre des politiques publiques à travers l'exécution des programmes du MINT, en général, et, en particulier, du programme 602 ;
- L'importance de veiller à la maturation des projets et de démontrer la nécessité d'obtenir des financements pour la réalisation des activités relatives aux grandes préoccupations gouvernementales dans le sous-secteur des transports.

Outre les leçons sus-évoquées, il n'est pas superflu de mentionner l'importance des recommandations du CIEP 2014, à savoir :

- Mettre en cohérence les plans de développement des sociétés sous-tutelle notamment dans les secteurs maritime et ferroviaire, avec les orientations du gouvernement dans ces domaines ;
- Travailler en liaison avec le MINTP pour les études et travaux d'infrastructures, pour être en phase avec la réforme sur les travaux publics induite par le décret de 2013 ;
- Poursuivre la réflexion sur la création d'un nouveau programme dédié à la météorologie dans le prochain cycle des programmes ;
- Engager, avec l'appui du Secrétariat Technique, des activités d'internationalisation des outils de pilotage par la performance pour une meilleure appropriation de la pratique du budget programme au sein du ministère.

3.3. PERSPECTIVES 2015

Comme dans le cas du bilan, ces perspectives seront déclinées par programme.

Programme 607: Développement et la réhabilitation des infrastructures de transport

Sur le plan du développement et de la réhabilitation des infrastructures de transports, la modernisation des infrastructures se poursuivra au cours de l'exercice budgétaire 2015 par :

- La poursuite des travaux de renouvellement du tronçon Batchenga et Ka'a ;
- La sécurisation des passages à niveau et les travaux de signalisation-énergie-télécommunications ;
- Le suivi de la construction de nouveaux tronçons de chemins de fer, (Edéa-Kribi-Lolabé, Douala-Limbe) ;
- La construction de la nouvelle gare de Bassa, selon les normes de sécurité les plus éprouvées ;
- L'acquisition de nouveaux matériels roulants, notamment quinze (15) nouvelles voitures voyageurs, cinq (05) modules autorails et trois (03) nouvelles locomotives voyageurs;
- L'étude du projet de construction de la nouvelle gare-voyageurs ultra- moderne de Yaoundé ;
- l'étude d'extension du chemin de fer allant de Ngaoundéré vers N'Ndjamena;
- La construction d'une clôture à la gare voyageurs de Ngaoundéré;
- L'élaboration d'un avant-projet de loi pour le secteur ferroviaire ;
- La construction d'un magasin de stockage à Tiko ;
- L'acquisition des équipements (portiques de quais et de parc) ;
- La construction d'une base logistique des marchandises en transit;
- La réhabilitation des dessertes au sein de la plateforme portuaire de Douala;
- L'achèvement des travaux du Yard pétrolier de Limbe;
- L'acquisition d'un Dock de 5 mille tonnes ;
- Le suivi des projets de construction et de mise en exploitation des ports en eau profonde de Kribi et de Limbe ;
- La modernisation et le développement des équipements des aéroports internationaux de Yaoundé et de Douala ;
- La mise en service d'une station de météorologie aéronautique automatisée à Bafoussam et à Bamenda ;
- la modernisation de la centrale électrique de Ngaoundéré;
- l'aménagement d'une position isolée de parking d'aéronefs;
- l'aménagement des aires de sécurité d'extrémité de piste (à Yaoundé) ;
- la construction de voies d'accès d'urgence, sécurisées;
- l'acquisition des équipements d'enlèvement des aéronefs accidentés ;
- la réhabilitation des aires de manœuvres et de trafic ;
- la modernisation des terminaux d'embarquement et de débarquement ;

- la construction des centres de contrôle technique modernes ;
- la construction des auto-écoles.

Programme 602 : Amélioration du système de sûreté et de sécurité des différents modes de transports et de la météorologie

Sur le plan de l'amélioration du système de sûreté et de sécurité des différents modes de transport et de la météorologie, les actions envisagées en 2015 consisteront, pour l'essentiel, à :

- de mettre en opération le projet gouvernemental d'enlèvement des obstacles et des véhicules mal garés le long des axes routiers ;
- d'informatiser les procédures de suivi du traitement des dossiers de titres de transport ;
- d'acquérir des véhicules 4x4 pour la prévention routière dans les services déconcentrés ;
- de produire et diffuser des messages audiovisuels et cybernétiques, et des insertions de presse sur la prévention routière ;
- le renforcement des contrôles routiers ;
- de produire des bannières internet sur la prévention et la sécurité routières ;
- de produire et diffuser 2 000 000 messages téléphoniques sur la prévention et sécurité routières.
- poursuivre le processus de certification des aéroports internationaux ;
- exécuter le programme de Réhabilitation, de Modernisation et de Développement (RMD) des aéroports ;
- l'optimisation de l'usage des équipements de filtrage au laser et de détection des explosifs ;
- l'automatisation du parking automobile.

Par ailleurs, il est envisagé de réviser la cartographie des programmes du ministère en faisant de la météorologie un programme à part entière, afin de définir un indicateur assez robuste permettant une mise en œuvre cohérente des différentes activités relevant de ce domaine. Ce programme transversal sera susceptible d'appuyer et d'accompagner les activités d'autres secteurs tels que l'agriculture, les assurances, etc.

Programme 603 : Gouvernance et appui institutionnel dans le sous secteur des transports

Le programme 603, programme support du Ministère des Transports, joue un rôle d'accompagnement et de suivi de la mise en œuvre des deux programmes opérationnels. À cet effet, les acteurs de la chaîne des résultats désignés seront davantage responsabilisés à l'effet d'atteindre les objectifs fixés.

Dans cette optique, le Ministère des Transports envisage de continuer à :

- réhabiliter les bâtiments abritant les services centraux et déconcentrés;
- construire de nouveaux bâtiments dans certaines délégations régionales et

départementales;

- équiper les bureaux en matériel informatique et en mobilier;
- améliorer le cadre institutionnel et réglementaire;
- renforcer les capacités des personnels;
- intensifier la lutte contre la corruption, à travers les inspections permanentes dans les services centraux, déconcentrés et dans les services sous tutelles.